

Tout Personnel

Novembre 2011 – N° 78

LE COUPERET TOMBE !

On connaissait le chiffre global de suppressions de postes pour le contrat 2012/2016, auquel il faut encore ajouter des suppressions immédiates que les DT s'empressent de passer en CT (comité technique), puisqu'actuellement nous ne sommes pas à l'objectif 2011.

Les chiffres de la répartition de ces suppressions d'emploi, qui viennent de nous être transmis, parlent d'eux-mêmes :

DT – DR	ETP PEF Contrats d'objectifs 2011	Hypothèse d'évolution Annuelle	Cibles 2016	
			ETP 2016	Évolution sur 5 ans
MÉTROPOLE				
DT IDF NO	548,1	- 1,00 %	521	- 27
DT BCA	660,5	- 1,45 %	614	- 46
DT FC	535,8	- 1,90 %	487	- 49
DT COAL	562,2	- 1,90 %	511	- 51
DT LOR	833,7	- 1,90 %	757	- 77
DT SO	522,4	- 1,90 %	475	- 47
DT MED	793,6	- 2,35 %	704	- 90
DT ALS	448,9	- 2,80 %	389	- 60
DT RHO	598,2	- 2,80 %	519	- 79
DR COR	98,3	- 3,50 %	82	- 16
SIEGE	460,6	- 1,8 %	421	- 40
DÉPARTEMENTS ULTRAMARINS				
DR GUA	39,9	- 3,50 %	33	- 7
DR GUY	51,9	- 1,00 %	49	- 3
DR MAR	31,1	- 1,00 %	30	- 1
DR REU	76,8	- 1,00 %	73	- 4
TOTAL	6262	Soit -9.5% sur 5 ans	5665	-597
+ Créations envisagées*			34	
2016			5 699	

*Assistantes sociales, médecins du travail, MIG risque naturels, Mayotte, département français d'Amérique.

Pour l'instant ce ne sont que des chiffres dans un tableau : demain, vite pour le DG, mais surtout pour les personnels, cela va se traduire par des charges de travail supplémentaires, des suppressions de postes, d'UT et de triages.

A l'ONF comme ailleurs, nous sommes confrontés au dogme gouvernemental qui consiste à casser du fonctionnaire, parce que pour certains l'intérêt privé prime sur l'intérêt collectif.

Il ne s'agit même pas de faire des économies, car, et nous sommes bien placés à l'ONF pour le savoir, la réduction du nombre de fonctionnaire n'entraîne pas forcément une diminution des dépenses publiques.

La RGPP consiste simplement à ouvrir au domaine concurrentiel des pans entiers de la fonction publique et ce au détriment des citoyens.

D'un point de vue forestier, les mesures en terme d'emploi fonctionnaire sont dramatiques. Les personnels vont encore subir les surcharges de travail et être confrontés à des objectifs de plus en plus inatteignables. Ils connaîtront toujours un peu plus l'insatisfaction d'un travail bâclé qui générera encore plus de stress et de mal-être au travail. Nous sommes tellement sûrs du résultat que l'on se demande à quoi, demain, vont servir les résultats de l'audit socio organisationnel.

Ces mesures auront donc naturellement des conséquences sur les forêts qui seront de moins en moins protégées. Les forestiers constatent chaque jour les dégradations qu'elles subissent avec un sentiment d'impuissance et de colère. Avec 600 suppressions d'emplois de fonctionnaires, ce sera toujours moins d'attention portée aux forêts publiques.

Les personnels s'en indignent et ce d'autant plus que ce sont eux qui subiront les mécontentements des élus, des usagers ou des associations. Ils seront tenus pour responsables de la dégradation du service public.

Regardons maintenant les chiffres :

- Des Indices Globaux d'Activité (IGA) dont le principal défaut est inhérent à l'objectif réel qui leurs était assigné, à savoir les suppressions de postes et qui bien naturellement font abstraction de la qualité du service rendu.
- Des chiffres de réductions des effectifs qui apparaîtront comme un désaveu des efforts consentis par les personnels depuis 2002. Des réductions tellement importantes que l'existence et la crédibilité de l'ONF seront bien entendu mis en cause. Ceci ressort avec plus d'acuité sur les régions Corse et DOM. Mais cela fait sans doute partie de la stratégie politique.
- Un constat, si depuis 2002 l'emploi a diminué de + de 20% dans les régions, la DG enregistre elle une hausse de 8%.
- Il y a de l'autre côté la transformation de l'emploi. La prévision d'embaucher sur les grands comptes ou le bois façonné mérite des explications et des engagements clairs, précis et mesurables. Pour le SNU, nous analysons ces annonces comme une privatisation de l'emploi. Face à cette volonté, le SNU se félicite d'avoir signé le protocole de ce printemps qui cadre les choses en la matière.

Vous pouvez l'imaginer, le SNUPFEN Solidaires s'opposera à ce plan et comme il semble normal sur un tel sujet, un positionnement du Comité Technique Central (CTC) semble important, c'est pourquoi nous demanderons un vote sur ce point de l'ordre du jour.

Pour le SNUPFEN Solidaires l'heure n'est pas à l'indignation, et certainement pas à la résignation, mais à la **mobilitation. C'est cette position que tiendra le Snupfen lors de la rencontre intersyndicale le 28 novembre prochain.**

----- Dernière minute -----

Logement Nas-Cate

Le DG, en toute fin de séance, du Comité Technique Central a annoncé que la situation de tous les CATE logés par NAS va être régularisée. Avec la persévérance du SNU, et les nombreux recours gagnés sur nos conseils, c'est l'ensemble des RUT logés en NAS qui vont récupérer les loyers perçus par l'ONF indûment. En tout état de cause, il convient dès aujourd'hui, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de suspendre les paiements.

Le SNUPFEN se félicite enfin de l'aboutissement de ce dossier que nous avons porté depuis le départ.

NES B Administratif

Après de multiples tergiversations entre nos tutelles, le décret relatif à la mise en œuvre du NES B pour les SA devraient enfin être signé mais probablement pas avant la fin de l'année. Se pose le problème de l'établissement des tableaux d'avancement au titre de 2012 car les conditions d'accès aux différents grades vont évoluer. De plus amples précisions vous seront communiquées la semaine prochaine, semaine de la CAP du corps.

PSR C administratif

Par contre, sur ce dossier, les nouvelles sont moins bonnes : la fonction publique refuse l'augmentation des 25 % du montant de la psr proposée par l'ONF et propose que celle-ci ne soit que de 10 %. Après hésitations, mais craignant de ne rien obtenir, le directeur général a accepté cette proposition ultime ; une solution en interne est recherchée pour compléter jusqu'au montant promis.

Le Snupfen, qui a fait de la reconnaissance des personnels C administratifs une priorité, vous proposera prochainement de nous aider à la réalisation d'un dossier pour y aboutir.